

No de résolution



SÉANCE ORDINAIRE DES MEMBRES DU CONSEIL DE LA VILLE DE CARIGNAN, TENUE À LA SALLE DU CONSEIL DE L'HÔTEL DE VILLE, LE **4 DÉCEMBRE 2019**, À 20 H.

Sont présents :

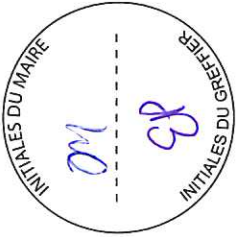
M. Patrick Marquès, maire
Mme Anne Poussard, conseillère
Mme Édith Labrosse, conseillère
Mme Diane Morneau, conseillère
M. Frédéric Martineau, conseiller
M. Daniel St-Jean, conseiller
M. Danik Salvail, directeur général adjoint et trésorier
Me Ève Poulin, greffière

Sont absents :

Mme Stéphanie Lefebvre, conseillère
M. Vincent Tanguay, directeur général

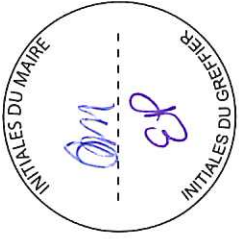
ORDRE DU JOUR

- 1 OUVERTURE DE LA SÉANCE ET MOT DU MAIRE
- 2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3 PÉRIODE DE QUESTIONS
- 4 APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX
 - 4.1 Séance ordinaire du 6 novembre 2019
 - 4.2 Séance extraordinaire du 13 novembre 2019
- 5 DIRECTION GÉNÉRALE
 - 5.1 Autorisation au directeur général - Évaluation de rendement 2019 du personnel cadre
 - 5.2 Autorisation de signature - Acte de vente - Lot 2 599 709 ptie - Prolongement de la rue Thérèse
 - 5.3 Dépôt – Extrait de registre des déclarations des membres du conseil municipal de Carignan
 - 5.4 Adhésion au programme d'assurances de l'UMQ pour supporter nos OBNL
- 6 FINANCES
 - 6.1 Déboursés du mois de novembre 2019
 - 6.2 Dépôt - Liste des commandes - Novembre 2019
 - 6.3 Autorisation - Transferts budgétaires - Novembre 2019
 - 6.4 Octroi de contrat - Services professionnels pour l'entretien et les activités informatiques 2020 à 2024 - Trilogie Groupe Conseil Inc.



No de résolution

- 6.5** Autorisation de signature - Emprunt temporaire - Règlement d'emprunt no 520 (2019) autorisant la préparation de plans et devis et autres documents connexes ainsi que les travaux de mise aux normes du mur aux étangs aérés
- 6.6** Autorisation de paiement - Factures - Entretien et soutien des applications informatiques - PG Solutions inc.
- 7 TRAVAUX PUBLICS**
- 7.1** Octroi de contrat - Location et entretien d'une ruche et mise en pots de miel pour trois (3) ans - Alvéole
- 7.2** Octroi de contrat - Travaux de marquage de la chaussée des réseaux routier et cyclable 2020, 2021, 2022 et 2023 - Marquage Signalisation Rive-Sud B-A Inc.
- 7.3** Octroi de contrat - Achat de mobilier urbain pour l'entretien des parcs et espaces verts - Atmosphère Inc.
- 7.4** Octroi de contrat - Réalisation et installation de trois (3) stèles d'entrée de ville et d'un panneau directionnel - Bélanger Branding Design Ltée
- 7.5** Autorisation de paiement - Travaux supplémentaires - Entretien des parcs et espaces verts - Les Entreprises Éric Suchet Inc.
- 7.6** Autorisation de paiement - Travaux supplémentaires - Pavage et éclairage de rues - Boisé du Parchemin - Phases 2 et 3 - Excavation Civilpro
- 7.7** Autorisation de paiement - Acceptation définitive - Aménagement du parc Henri-Bisaillon - Senterre Entrepreneur Général Inc.
- 7.8** Autorisation de paiement - Règlement et quittance pour le réaménagement de l'intersection Désourdy et Laurent-Monty - 4012, boulevard Désourdy
- 7.9** Autorisation de paiement - Programme de reboisement social 2019 - Arbre-Évolution
- 7.10** Autorisation de paiement - Location de conteneurs pour l'année 2019 - Le Géant du conteneur
- 7.11** Entente avec le Ministère des transports pour la reconstruction du viaduc du chemin Bellerive au-dessus de l'autoroute 10
- 7.12** Embauche - Préposé aux travaux publics
- 7.13** Nomination - Membre du Comité de circulation et sécurité routière
- 8 URBANISME ET ENVIRONNEMENT**
- 8.1** Demande d'appui à la CPTAQ 2019-031 - Usage non-agricole - Lot 2 601 632 - 4830, chemin du Coteau-du-Trèfle



No de résolution

8.2 Demande d'appui à la CPTAQ 2019-034 - Usage non-agricole - Lot 2 601 624 - chemin Brunelle

9 SÉCURITÉ PUBLIQUE

10 LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

10.1 Demande d'aide financière - Ainsi soit-elle Centre de femmes - Projet #EntrepreneurEs

11 RÉGLEMENTATION

11.1 Dépôt - Certificat de tenue de registre - Règlement d'emprunt no 489 (2019) modifiant le règlement numéro 489-E afin de réduire la dépense à 1 799 077 \$ et l'emprunt à 2 065 968 \$

11.2 Avis de motion - Projet de règlement no 310 (2020) établissant les tarifs pour divers services rendus par la Ville de Carignan

11.3 Avis de motion - Projet de règlement no 510 (2020) pourvoyant à l'imposition des taxes sur les propriétés immobilières, à l'imposition des compensations et tarifs pour la fourniture de certains services municipaux

11.4 Adoption - Règlement no 483-8-U modifiant le règlement de zonage no 483-U

11.5 Adoption - Projet de règlement no 521 (2019) établissant le paiement d'une contribution de croissance lors de la délivrance d'un permis de construction neuve ou de lotissement

12 INFORMATIONS

13 DIVERS

14 LEVÉE DE LA SÉANCE

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE ET MOT DU MAIRE

Monsieur Patrick Marquès, maire, déclare la séance ouverte, il est 20 h.

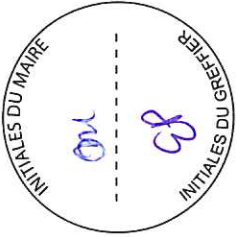
19-12-436

2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par la conseillère Édith Labrosse, appuyé par la conseillère Diane Morneau et résolu à l'unanimité :

D'ADOPTER l'ordre du jour.

3 PÉRIODE DE QUESTIONS



No de résolution

4 APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX

19-12-437

4.1 Séance ordinaire du 6 novembre 2019

Il est proposé par le conseiller Daniel St-Jean, appuyé par la conseillère Diane Morneau et résolu à l'unanimité :

D'APPROUVER, pour valoir à toutes fins que de droit, le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 6 novembre 2019.

19-12-438

4.2 Séance extraordinaire du 13 novembre 2019

Il est proposé par la conseillère Édith Labrosse, appuyé par le conseiller Frédéric Martineau et résolu à l'unanimité :

D'APPROUVER, pour valoir à toutes fins que de droit, le procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 13 novembre 2019.

5 DIRECTION GÉNÉRALE

19-12-439

5.1 Autorisation au directeur général - Évaluation de rendement 2019 du personnel cadre

CONSIDÉRANT la Politique administrative et salariale du personnel cadre 2017-2018-2019;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Anne Poussard, appuyé par la conseillère Diane Morneau et résolu à l'unanimité :

D'AUTORISER le directeur général à procéder aux évaluations du personnel cadre selon les modalités prévues à la Politique administrative et salariale du personnel cadre pour les années 2017-2018-2019, pour un montant maximal de 15 500 \$;

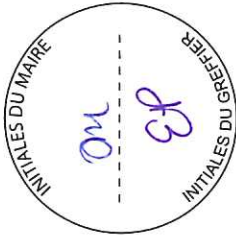
Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) au poste budgétaire 02-190-00-999.

19-12-440

5.2 Autorisation de signature - Acte de vente - Lot 2 599 709 ptie - Prolongement de la rue Thérèse

CONSIDÉRANT la résolution 19-11-409 concernant l'autorisation de signature du protocole d'entente relative à des travaux municipaux pour le projet de prolongement de la rue Thérèse;

CONSIDÉRANT la lettre d'opinion datée du 2 octobre 2019 concernant la vente d'une partie du lot 2 599 709 de la firme Paris Ladouceur;



No de résolution



EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Diane Morneau, appuyé par le conseiller Daniel St-Jean et résolu à l'unanimité :

D'AUTORISER le maire ou, en son absence, la mairesse suppléante et la greffière à signer pour et au nom de la Ville, l'acte de vente d'une partie du lot 2 599 709.

5.3 Dépôt – Extrait de registre des déclarations des membres du conseil municipal de Carignan

Le conseil municipal de Carignan prend acte du dépôt par la greffière de l'extrait de registre des déclarations de chacun des membres du conseil municipal de Carignan pour l'année 2019.

19-12-441

5.4 Adhésion au programme d'assurances de l'UMQ pour supporter nos OBNL

CONSIDÉRANT que des organismes à but non lucratif (OBNL), œuvrant sur le territoire et auprès des citoyens de la municipalité, ont de la difficulté à trouver de l'assurance de dommages à un prix abordable, compte tenu du risque qu'ils encourrent ou font encourir;

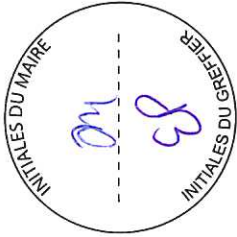
CONSIDÉRANT que l'Union des municipalités du Québec (UMQ), en partenariat avec les municipalités, souhaite répondre à la problématique d'assurabilité et aider ainsi les OBNL;

CONSIDÉRANT que l'UMQ procédera sous peu ou a procédé à un appel d'offres public pour les municipalités participantes au regroupement ainsi formé, en vue d'identifier un courtier ou un/des assureur(s), qui offrira(ont) la proposition d'assurances à des conditions et aux prix les plus avantageux pour les OBNL et que ceux-ci pourront, à leur discrétion, transiger ou prendre des assurances de dommages directement auprès du courtier ou assureur identifié;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Anne Poussard, appuyé par la conseillère Diane Morneau et résolu à l'unanimité :

QUE le Conseil autorise la Ville de Carignan à faire partie du regroupement pour lequel l'UMQ a procédé ou procédera sous peu à un appel d'offres public en vue d'identifier un courtier ou un/des assureur(s), qui offrira(ont) la proposition d'assurances à des conditions et aux prix les plus avantageux pour les OBNL reconnus par la municipalité;



No de résolution



QUE le Conseil reconnaisse aussi, aux fins de l'appel d'offres public qui fut lancé ou qui sera lancé sous peu, l'OBNL suivant :

AQDR Monts et Rivières de la Vallée-du-Richelieu
Monsieur Yves Ménard, président
1702, rue Bourgogne, Chambly (Québec) J3L 1Z2

QU'une copie de la résolution soit envoyée à l'UMQ à l'attention de madame Isabelle Laniel.

6 FINANCES

19-12-442

6.1 Déboursés du mois de novembre 2019

Il est proposé par le conseiller Daniel St-Jean, appuyé par le conseiller Frédéric Martineau et résolu à l'unanimité :

D'AUTORISER le paiement des comptes du mois de novembre 2019 pour un montant de 63 930,33 \$;

DE ratifier les chèques émis durant la période du mois de novembre 2019, présentés sur la liste des déboursés déjà approuvés pour un montant de 2 388 430,25 \$;

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s).

6.2 Dépôt - Liste des commandes - Novembre 2019

Le conseil municipal de Carignan prend acte du dépôt par le trésorier de la liste des commandes mensuelles du 21 octobre au 17 novembre 2019.

19-12-443

6.3 Autorisation - Transferts budgétaires - Novembre 2019

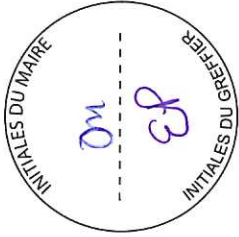
Il est proposé par le conseiller Daniel St-Jean, appuyé par la conseillère Édith Labrosse et résolu à l'unanimité :

DE transférer les sommes suivantes :

a) Afin de couvrir la facture relevé arpentage EFEL

Montant	Description du poste	Numéro de poste
22 700 \$	Taxes générales	01-211-00-000

Au poste suivant :



No de résolution



Montant	Description du poste	Numéro de poste
22 700 \$	Services scientifiques et génie	02-315-00-411

b) Afin de couvrir études de faisabilité desserte égout et aqueduc

Montant	Description du poste	Numéro de poste
18 396 \$	Taxes générales	01-211-00-000

Au poste suivant :

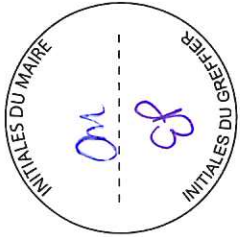
Montant	Description du poste	Numéro de poste
18 396 \$	Services scientifiques et génie	02-315-00-411

c) Afin de couvrir l'entretien réseau routier - Réaménagement Laurent-Monty et boul. Désourdy

Montant	Description du poste	Numéro de poste
3 000 \$	Entretien éclairage de rues	02-340-00-521
8 000 \$	Asphalte resurfaçage	02-320-00-625

Au poste suivant :

Montant	Description du poste	Numéro de poste
11 000 \$	Entretien du réseau Routier	02-320-00-531



No de résolution

d) Afin de couvrir le déneigement 2019

Montant	Description du poste	Numéro de poste
6 200 \$	Asphalte - resurfacement	02-320-00-625

Au poste suivant :

Montant	Description du poste	Numéro de poste
4 420 \$	Sel et abrasifs	02-315-00-454
1 780 \$	Enlèvement de la neige	02-330-00-443

19-12-444

6.4 Octroi de contrat - Services professionnels pour l'entretien et les activités informatiques 2020 à 2024 - Trilogie Groupe Conseil Inc.

CONSIDÉRANT que la Ville a procédé par appel d'offres public afin d'obtenir des soumissions pour les services professionnels pour l'entretien et les activités informatiques 2020 à 2024;

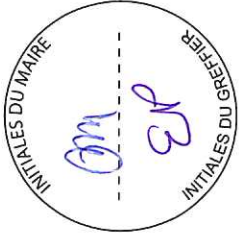
CONSIDÉRANT le plus bas soumissionnaire conforme;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Diane Morneau, appuyé par le conseiller Daniel St-Jean et résolu à l'unanimité :

D'OCTROYER le contrat de services professionnels pour l'entretien et les activités informatiques 2020 à 2024, soit du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2024, à la firme Trilogie Groupe Conseil Inc. pour un montant de 494 105,06 \$ taxes incluses;

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) au poste budgétaire 02-130-10-527.



No de résolution

19-12-445



6.5 Autorisation de signature - Emprunt temporaire - Règlement d'emprunt no 520 (2019) autorisant la préparation de plans et devis et autres documents connexes ainsi que les travaux de mise aux normes du mur aux étangs aérés

CONSIDÉRANT l'approbation du Ministère, du règlement d'emprunt no 520 (2019) autorisant la préparation de plans et devis et autres documents connexes ainsi que les travaux de mise aux normes du mur aux étangs aérés, décrétant des travaux et un emprunt à long terme n'excédant pas 989 000 \$, par le conseil;

CONSIDÉRANT qu'il est requis de permettre au trésorier de signer un emprunt temporaire d'un maximum de 890 100 \$ qui permettra de payer les factures jusqu'à l'émission de la dette permanente du règlement;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Édith Labrosse, appuyé par le conseiller Daniel St-Jean et résolu à l'unanimité :

D'AUTORISER le maire et le trésorier à signer, pour et au nom de la Ville, un emprunt temporaire dans le cadre du règlement d'emprunt no 520 (2019) autorisant la préparation de plans et devis et autres documents connexes ainsi que les travaux de mise aux normes du mur aux étangs aérés, décrétant des travaux et un emprunt à long terme n'excédant pas 989 000 \$.

19-12-446

6.6 Autorisation de paiement - Factures - Entretien et soutien des applications informatiques - PG Solutions inc.

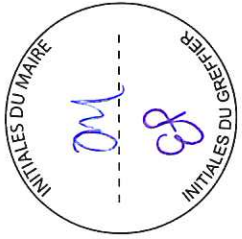
CONSIDÉRANT les factures CESA 33666, CESA 34101, CESA 34291 et CESA 33119 de l'entreprise PG Solutions inc.;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Diane Morneau, appuyé par la conseillère Édith Labrosse et résolu à l'unanimité :

D'AUTORISER le paiement des factures CESA 33666, CESA 34101, CESA 34291 et CESA 33119 pour un montant de 83 947,58 \$ taxes incluses, en vertu des contrats d'entretiens et soutien aux diverses applications du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020 à l'entreprise PG Solutions inc.;

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) au poste budgétaire 02-130-10-527 sous réserve du budget 2020.



No de résolution

19-12-447

7 TRAVAUX PUBLICS

7.1 Octroi de contrat - Location et entretien d'une ruche et mise en pots de miel pour trois (3) ans - Alvéole

CONSIDÉRANT que la Ville a obtenu une soumission pour location et l'entretien d'une ruche et la mise en pots de miel;

CONSIDÉRANT le fournisseur unique;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Anne Poussard, appuyé par le conseiller Daniel St-Jean et résolu à l'unanimité :

D'OCTROYER le contrat de location et d'entretien d'une ruche et la mise en pots de miel, à l'entreprise Alvéole pour un montant de 3 276,79 \$ taxes incluses par année pour 3 ans;

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) au poste budgétaire 02-701-50-519.

19-12-448

7.2 Octroi de contrat - Travaux de marquage de la chaussée des réseaux routier et cyclable 2020, 2021, 2022 et 2023 - Marquage Signalisation Rive-Sud B-A Inc.

CONSIDÉRANT que la Ville a procédé par appel d'offres public afin d'obtenir des soumissions pour les travaux de marquage de la chaussée des réseaux routier et cyclable pour les années 2020, 2021, 2022 et 2023;

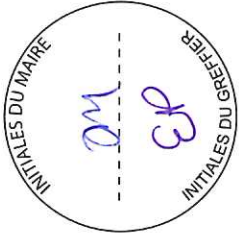
CONSIDÉRANT le plus bas soumissionnaire conforme;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Édith Labrosse, appuyé par la conseillère Anne Poussard et résolu à l'unanimité :

D'OCTROYER le contrat de travaux de marquage de la chaussée des réseaux routier et cyclable pour les années 2020, 2021, 2022 et 2023, à l'entreprise Marquage Signalisation Rive-Sud B-A Inc. pour un montant de 261 980,70 \$ taxes incluses;

QUE les prix seront ajustés à la date anniversaire du contrat pour les années subséquentes, à la hausse ou à la baisse, selon les indices de prix à la consommation, par ville, présentés par Statistiques Canada pour la région de Montréal;



No de résolution

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) au poste budgétaire 02-350-00-649.

19-12-449

7.3 Octroi de contrat - Achat de mobilier urbain pour l'entretien des parcs et espaces verts - Atmosphère Inc.

CONSIDÉRANT que la Ville a procédé par demande de prix de gré à gré afin d'effectuer l'achat de mobilier urbain pour les parcs et espaces verts;

CONSIDÉRANT le soumissionnaire unique;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Frédéric Martineau, appuyé par le conseiller Daniel St-Jean et résolu à l'unanimité :

D'OCTROYER le contrat d'achat de mobilier urbain pour les parcs et espaces verts, à l'entreprise Atmosphère Inc. pour un montant de 12 529,76 \$ taxes incluses;

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) au poste budgétaire 22-190-07-723, projet 19-07.

19-12-450

7.4 Octroi de contrat - Réalisation et installation de trois (3) stèles d'entrée de ville et d'un panneau directionnel - Bélanger Branding Design Ltée

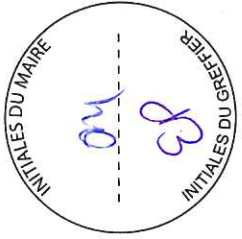
CONSIDÉRANT que la Ville a procédé par demande de prix de gré à gré afin d'obtenir une soumission pour la réalisation et l'installation de trois (3) stèles d'entrée de ville et d'un panneau directionnel;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Diane Morneau, appuyé par la conseillère Édith Labrosse et résolu à l'unanimité :

D'OCTROYER le contrat de réalisation et d'installation de trois (3) stèles d'entrée de ville et d'un panneau directionnel, à la firme Bélanger Branding Design Ltée pour un montant de 36 843,74 \$ taxes incluses;

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) au poste budgétaire 22-190-06-726 pour le projet 19-06.



No de résolution

19-12-451



7.5 Autorisation de paiement - Travaux supplémentaires
- Entretien des parcs et espaces verts - Les
Entreprises Éric Suchet Inc.

CONSIDÉRANT les résolutions 18-03-92 et 18-12-417 octroyant le contrat d'entretien des parcs et espaces verts pour 2018-2019-2020 avec 2 années additionnelles en option à Les Entreprises Éric Suchet Inc.;

CONSIDÉRANT les recommandations du chef de division - Travaux publics;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Daniel St-Jean, appuyé par la conseillère Diane Morneau et résolu à l'unanimité :

D'AUTORISER le paiement au montant de 4 576,78 \$ \$ taxes incluses, en guise de travaux supplémentaires pour le contrat d'entretien des parcs et espaces verts à Les Entreprises Éric Suchet Inc.;

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) au poste budgétaire 02-701-50-519 sous réserve d'un transfert provenant du poste 01-211-00-000.

19-12-452

7.6 Autorisation de paiement - Travaux supplémentaires
- Pavage et éclairage de rues - Boisé du Parchemin -
Phases 2 et 3 - Excavation Civilpro

CONSIDÉRANT la résolution 19-07-249 octroyant le contrat de travaux de pavage et d'éclairage de rues pour le Boisé du Parchemin - Phases 2 et 3, à l'entreprise Excavation Civilpro Inc.;

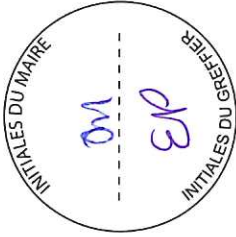
CONSIDÉRANT les recommandations du directeur des travaux publics et des services techniques;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Diane Morneau, appuyé par le conseiller Frédéric Martineau et résolu à l'unanimité :

D'AUTORISER le paiement pour les travaux de pavage et d'éclairage de rues pour le Boisé du Parchemin - Phases 2 et 3 au montant de 36 803,16 \$ taxes incluses, à l'entreprise Excavation Civilpro Inc.;

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) au poste budgétaire 03-100-00-530.



No de résolution

19-12-453



7.7 Autorisation de paiement - Acceptation définitive - Aménagement du parc Henri-Bisaillon - Senterre Entrepreneur Général Inc.

CONSIDÉRANT la résolution 18-06-242 octroyant le contrat d'aménagement du parc Henri-Bisaillon à l'entreprise Senterre Entrepreneur Général Inc.;

CONSIDÉRANT les recommandations du chef de division - Projets;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Daniel St-Jean, appuyé par la conseillère Édith Labrosse et résolu à l'unanimité :

D'AUTORISER le paiement au montant de 92 959,94 \$ taxes incluses, en guise d'acceptation définitive pour les travaux d'aménagement du parc Henri-Bisaillon, à l'entreprise Senterre Entrepreneur Général Inc.;

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) au poste budgétaire 55-136-00-373.

19-12-454

7.8 Autorisation de paiement - Règlement et quittance pour le réaménagement de l'intersection Désourdy et Laurent-Monty - 4012, boulevard Désourdy

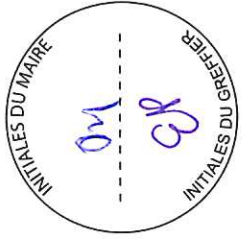
CONSIDÉRANT les recommandations du directeur des travaux publics et des services techniques;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Diane Morneau, appuyé par la conseillère Anne Poussard et résolu à l'unanimité :

D'AUTORISER le paiement au montant de 2 299,50 \$ en guise de règlement final et définitif en capital, intérêt et frais au propriétaire, monsieur Alejandro Pineda, du 4012, boulevard Désourdy concernant les travaux de drainage des eaux pluviales, en lien avec le changement de niveau du boulevard Désourdy;

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) au poste budgétaire 02-310-00-995 sous réserve d'un transfert budgétaire provenant du poste 01-233-30-100.



No de résolution



19-12-455

7.9 Autorisation de paiement - Programme de reboisement social 2019 - Arbre-Évolution

CONSIDÉRANT le besoin de reboisement de certains parcs et espaces verts sur le territoire de la ville de Carignan;

CONSIDÉRANT le Programme de reboisement social de l'organisme Arbre-Évolution;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Diane Morneau, appuyé par le conseiller Daniel St-Jean et résolu à l'unanimité :

D'AUTORISER le paiement au montant de 12 895,88 \$ taxes incluses, à l'organisme Arbre-Évolution pour le Programme de reboisement social 2019;

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) au poste budgétaire 03-100-00-530 sous réserve d'un transfert provenant du poste 01-233-30-100.

19-12-456

7.10 Autorisation de paiement - Location de conteneurs pour l'année 2019 - Le Géant du conteneur

CONSIDÉRANT la résolution 18-11-364 octroyant le contrat de collecte des matériaux secs à la compagnie Centre de tri Mélimax inc.;

CONSIDÉRANT la résolution 19-03-84 autorisant la cessation et transfert du contrat de la compagnie Centre de tri Mélimax inc. à la compagnie 9386-0120 Québec inc. (Le Géant du conteneur);

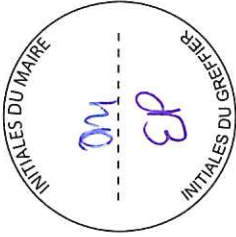
CONSIDÉRANT les recommandations du directeur des travaux publics et des services techniques;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Édith Labrosse, appuyé par la conseillère Anne Poussard et résolu à l'unanimité :

D'AUTORISER le paiement au montant de 12 000 \$ taxes incluses, en guise de paiement pour la location de conteneurs pour l'année 2019, à l'entreprise Le Géant du conteneur;

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) au poste budgétaire 02-452-11-446.



No de résolution

19-12-457

7.11 Entente avec le Ministère des transports pour la reconstruction du viaduc du chemin Bellerive au-dessus de l'autoroute 10

CONSIDÉRANT le projet du Ministère des Transports du Québec (MTQ) pour la reconstruction du viaduc du chemin Bellerive au-dessus de l'autoroute 10;

CONSIDÉRANT que la Ville a la responsabilité de différents items tel que le garde-corps, la surface de roulement, l'éclairage, etc.;

CONSIDÉRANT la volonté de la Ville à confier l'entière responsabilité des travaux au MTQ;

CONSIDÉRANT l'engagement de la Ville à payer sa part des coûts;

CONSIDÉRANT qu'une entente de collaboration doit être conclue entre la Ville de Carignan et le MTQ;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Diane Morneau, appuyé par la conseillère Édith Labrosse et résolu à l'unanimité :

QUE la Ville souhaite négocier une entente avec le Ministère des Transports du Québec (MTQ) quant au partage des responsabilités et des coûts pour la reconstruction du viaduc du chemin Bellerive au-dessus de l'autoroute 10;

QU'une autre résolution sera nécessaire pour les autorisations de signature de l'entente lorsque le projet d'entente sera rédigé.

19-12-458

7.12 Embauche - Préposé aux travaux publics

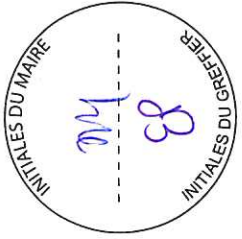
CONSIDÉRANT les recommandations de monsieur Martin Poirier, Chef de division - Travaux publics;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Anne Poussard, appuyé par le conseiller Daniel St-Jean et résolu à l'unanimité :

D'EMBAUCHER monsieur Patrick Thibault à titre de préposé aux travaux publics;

QUE cette embauche soit effective au 9 décembre 2019;



No de résolution



LE tout selon les termes et conditions prévus à la convention collective régissant les employés membres du Syndicat canadien de la fonction publique – Section locale 3508;

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) au poste budgétaire 02-310-00-151.

19-12-459

7.13 Nomination - Membre du Comité de circulation et sécurité routière

CONSIDÉRANT qu'il y a un poste de membre citoyen de vacant sur le Comité de circulation et sécurité routière;

CONSIDÉRANT la candidature de monsieur Carl Vignola;

CONSIDÉRANT qu'un mandat accordé à un membre citoyen ne peut excéder deux (2) ans;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Diane Morneau, appuyé par la conseillère Édith Labrosse et résolu à l'unanimité :

D'ACCEPTER la candidature de monsieur Carl Vignola à titre de membre citoyen du Comité de circulation et sécurité routière pour une période de deux (2) ans, et ce, conformément au règlement no 463-A.

19-12-460

8 URBANISME ET ENVIRONNEMENT

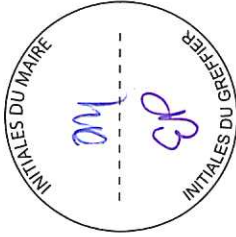
8.1 Demande d'appui à la CPTAQ 2019-031 - Usage non-agricole - Lot 2 601 632 - 4830, chemin du Coteau-du-Tréfle

CONSIDÉRANT que le lot 2 601 632 est assujéti à la *Loi sur la Protection du territoire et des activités agricoles du Québec*;

CONSIDÉRANT que le lot 2 601 632 bénéficie de droits acquis reconnus par la Commission de Protection du territoire et des activités agricoles du Québec (C.P.T.A.Q.);

CONSIDÉRANT qu'une autorisation est requise pour modifier ou étendre une superficie utilisée à des fins autres qu'agricoles avant l'entrée en vigueur des dispositions de cette loi;

CONSIDÉRANT que le lot 2 601 632 se situe dans la zone IDI-489 reconnue comme *îlot déstructuré industriel* au schéma d'aménagement révisé de la MRC de La Vallée-du-Richelieu;



No de résolution

CONSIDÉRANT que le projet propose l'implantation d'une entreprise d'excavation et d'entretien paysager, soit un usage de la catégorie C-6f, le tout tel que spécifié à la grille de la zone IDI-489 du règlement de zonage en vigueur;

CONSIDÉRANT que l'utilisation du lot est à des fins industrielles depuis plus de quarante ans, ce qui réduit considérablement son potentiel d'utilisation à des fins agricoles;

CONSIDÉRANT qu'il n'y a pas de conséquences d'une autorisation sur les activités agricoles existantes et le développement de ces activités agricoles ainsi que sur les possibilités d'utilisation à des fins agricoles des lots voisins; l'usage projeté n'est pas un immeuble protégé qui impose des distances séparatrices;

CONSIDÉRANT qu'il n'y a pas d'espace disponible à ces fins hors de la zone agricole sur le territoire de la Ville de Carignan;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Daniel St-Jean, appuyé par la conseillère Édith Labrosse et résolu à l'unanimité :

D'APPUYER la demande d'autorisation auprès de la CPTAQ concernant le lot 2 601 632 du cadastre du Québec situé sur le territoire de la ville de Carignan pour l'implantation d'une entreprise d'excavation et d'entretien paysager;

QUE cette résolution annule et remplace la résolution 19-07-264.

19-12-461

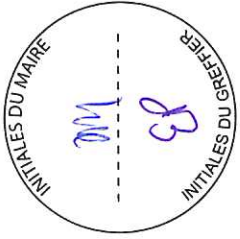
8.2 Demande d'appui à la CPTAQ 2019-034 - Usage non-agricole - Lot 2 601 624 - chemin Brunelle

CONSIDÉRANT qu'une demande d'autorisation a été déposée concernant le lot 2 601 624 situé sur le territoire de la Ville de Carignan;

CONSIDÉRANT que lors de la séance du 2 octobre dernier, le conseil municipal a adopté la résolution 19-10-364;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'annuler et de remplacer la résolution 19-10-364 afin de se conformer aux exigences de la *Loi sur la Protection du territoire et des activités agricoles du Québec*;

CONSIDÉRANT que ce lot est assujéti à la *Loi sur la Protection du territoire et des activités agricoles du Québec* (L.P.T.A.A.Q.; L.R.Q, c. 41.1);



No de résolution



CONSIDÉRANT que le lot est vacant et qu'une autorisation est requise pour ajouter un nouvel usage à des fins autres qu'agricoles;

CONSIDÉRANT que le lot 2 601 624 se situe dans la zone IDI-490 reconnue comme *lot déstructuré industriel* au schéma d'aménagement révisé de la MRC de La Vallée-du-Richelieu;

CONSIDÉRANT les travaux d'envergure dans le secteur de l'autoroute 10 nécessitent des espaces d'entreposage temporaires;

CONSIDÉRANT que le projet propose l'utilisation du lot 2 601 624 à trois (3) fins distinctes et successives, soit :

1. L'entreposage temporaire des débris et gravats non contaminés provenant des chantiers de démantèlement du Pont Champlain;
2. Le transbordement de ces débris et gravats vers les chantiers du REM;
3. À la fin de ces travaux, consolidation du sol pour utiliser le site aux fins de stationnement des véhicules et de la machinerie de l'entreprise.

CONSIDÉRANT que la demande est conforme au règlement de zonage en vigueur;

CONSIDÉRANT que ce secteur est zoné et utilisé à des fins industrielles depuis plus de quarante ans, et que ce site n'a jamais été utilisé à des fins agricoles, ce qui réduit considérablement son potentiel d'utilisation à des fins agricoles;

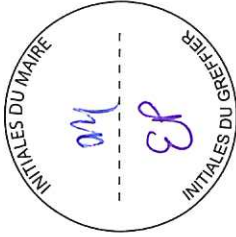
CONSIDÉRANT qu'il n'y a pas de conséquences d'une autorisation sur les activités agricoles existantes et le développement de ces activités agricoles ainsi que sur les possibilités d'utilisation à des fins agricoles des lots voisins;

CONSIDÉRANT que l'usage projeté n'est pas un immeuble protégé qui impose des distances séparatrices;

CONSIDÉRANT qu'il n'y a pas d'espace disponible à ces fins hors de la zone agricole sur le territoire de la ville de Carignan;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Édith Labrosse, appuyé par le conseiller Frédéric Martineau et résolu à l'unanimité :



No de résolution

D'APPUYER la demande d'autorisation auprès de la CPTAQ concernant le lot 2 601 624 du cadastre du Québec situé sur le territoire de la ville de Carignan pour l'utilisation à trois (3) fins distinctes et successives, soit :

1. L'entreposage temporaire des débris et gravats non contaminés provenant des chantiers de démantèlement du Pont Champlain;
2. Le transbordement de ces débris et gravats vers les chantiers du REM;
3. À la fin de ces travaux, consolidation du sol pour utiliser le site aux fins de stationnement des véhicules et de la machinerie de l'entreprise.

QUE cette résolution annule et remplace la résolution 19-10-364.

9 SÉCURITÉ PUBLIQUE

10 LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

19-12-462

10.1 Demande d'aide financière - Ainsi soit-elle Centre de femmes - Projet #EntrepreneurEs

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière d'Ainsi soit-elle Centre de femmes, dans le cadre du projet #EntrepreneurEs;

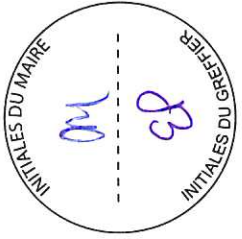
EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Édith Labrosse, appuyé par la conseillère Diane Morneau et résolu à l'unanimité :

D'ACCORDER à Ainsi soit-elle Centre de femmes, une aide financière d'un montant de 500 \$, dans le cadre du projet #EntrepreneurEs;

Le trésorier certifie que des crédits sont disponibles relativement au(x) dépense(s) et engagement(s) susmentionné(s) au poste budgétaire 02-110-00-999.

11 RÉGLEMENTATION



No de résolution



11.1 Dépôt - Certificat de tenue de registre - Règlement d'emprunt no 489 (2019) modifiant le règlement numéro 489-E afin de réduire la dépense à 1 799 077 \$ et l'emprunt à 2 065 968 \$

Le conseil municipal de Carignan prend acte du dépôt, par la greffière, du certificat de la tenue de registre concernant le règlement d'emprunt no 489 (2019) modifiant le règlement numéro 489-E afin de réduire la dépense à 1 799 077 \$ et l'emprunt à 2 065 968 \$.

19-12-463

11.2 Avis de motion - Projet de règlement no 310 (2020) établissant les tarifs pour divers services rendus par la Ville de Carignan

Le conseiller Daniel St-Jean dépose le projet de règlement et donne avis de motion, à l'effet qu'il sera présenté lors d'une prochaine séance du Conseil, le règlement no 310 (2020) établissant les tarifs pour divers services rendus par la Ville de Carignan.

19-12-464

11.3 Avis de motion - Projet de règlement no 510 (2020) pourvoyant à l'imposition des taxes sur les propriétés immobilières, à l'imposition des compensations et tarifs pour la fourniture de certains services municipaux

La conseillère Édith Labrosse dépose le projet de règlement et donne avis de motion, à l'effet qu'il sera présenté lors d'une prochaine séance du Conseil, le règlement no 510 (2020) pourvoyant à l'imposition des taxes sur les propriétés immobilières, à l'imposition des compensations et tarifs pour la fourniture de certains services municipaux, pour l'exercice financier 2020.

19-12-465

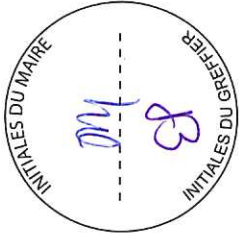
11.4 Adoption - Règlement no 483-8-U modifiant le règlement de zonage no 483-U

CONSIDÉRANT que chacun des membres du Conseil a reçu copie du règlement no 483-8-U modifiant le règlement de zonage no 483-U, déclare en avoir pris connaissance et renonce à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Daniel St-Jean, appuyé par la conseillère Édith Labrosse et résolu à l'unanimité :

D'ADOPTER, pour valoir à toutes fins que de droit, le règlement no 483-8-U modifiant le règlement de zonage no 483-U.



No de résolution

19-12-466



11.5 Adoption - Projet de règlement no 521 (2019) établissant le paiement d'une contribution de croissance lors de la délivrance d'un permis de construction neuve ou de lotissement

CONSIDÉRANT que chacun des membres du Conseil a reçu copie du projet de règlement no 521 (2019) établissant le paiement d'une contribution de croissance lors de la délivrance d'un permis de construction neuve ou de lotissement, déclare en avoir pris connaissance et renonce à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Frédéric Martineau, appuyé par la conseillère Diane Morneau et résolu à la majorité :

La conseillère Anne Poussard vote contre;

D'ADOPTER, pour valoir à toutes fins que de droit, le projet de règlement no 521 (2019) établissant le paiement d'une contribution de croissance lors de la délivrance d'un permis de construction neuve ou de lotissement.

12 INFORMATIONS

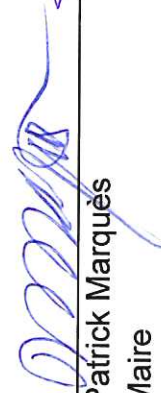
13 DIVERS

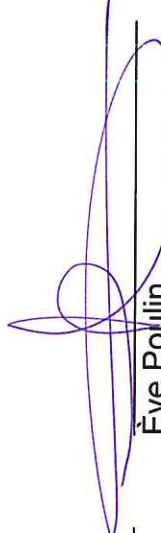
19-12-467

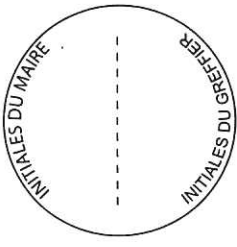
14 LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par le conseiller Daniel St-Jean, appuyé par la conseillère Anne Poussard et résolu à l'unanimité :

QUE la séance soit levée à 21 h 05.


Patrick Marquès
Maire


Ève Poulin
Greffière



No de résolution